



SCHEMA GENERAL D'APPLICATION DE L'ACCORD FRAE/ANR DANS LE DISPOSITIF D'APPEL A PROJETS GENERIQUE DE L'ANR 2016

Information à l'attention des porteurs de propositions

Dans le cadre du protocole d'accord signé en 2010 entre la Fondation de Recherche pour l'Aéronautique et l'Espace (FRAE) et l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), applicable au plan d'action 2016 de l'ANR, la FRAE cofinancera à hauteur de 50% et apportera un complément de financement à des projets lauréats dont les sujets relèvent des onze thématiques prioritaires de la FRAE décrites dans cette note.

Renseignements

Les porteurs de proposition intéressés peuvent recueillir des informations complémentaires auprès de l'ANR. Ils sont également invités à contacter la cellule opérationnelle de la FRAE, en la personne de Nathalie SPINDLER, (contact@fnrae.org - Tél. : 05 62 88 69 92) pour recueillir des informations précises sur le dispositif de cofinancement et du complément de financement apporté par la FRAE.

Cadre général d'application du protocole ANR / FRAE pour l'édition 2016

Parmi les projets lauréats du dispositif de sélection en deux étapes de l'ANR mis en place pour l'édition 2016 de l'appel à projets générique, la FRAE prévoit de sélectionner, pour cofinancement et apport d'un complément de financement, des projets dont les sujets s'inscrivent dans onze thématiques prioritaires identifiées par la FRAE. L'accord des porteurs de projet lauréats sera un préalable à l'entrée dans ce dispositif d'aide supplémentaire.

La description des thématiques prioritaires, ainsi que l'inventaire des défis et axes correspondants, sont donnés ci-dessous.

Dans ce cadre, la FRAE apportera à ces projets une aide supplémentaire aux partenaires de projet de statut EPIC ou société de droit privé. Les détails relatifs à ce complément de financement sont donnés sur le site de la FRAE : <http://www.fnrae.org/>

Respect des règles établies par la FRAE concernant le financement des grands groupes industriels

La FRAE est financée à 50% par des dons de grands groupes industriels (liés à l'Aéronautique et l'Espace) et à 50% par des aides de l'Etat. La principale règle de financement de la Fondation est, par conséquent, de ne pas délivrer de financement aux grands groupes industriels intégrés au consortium des projets. Ces grands groupes peuvent cependant faire partie des partenaires de propositions de projet.

Liste des thématiques, défis et axes prioritaires de la FRAE pour l'appel à projets génériques 2016 de l'ANR :

➤ Instrumentation pour le monitoring des structures

- **DEFI 3 – Stimuler le renouveau industriel**
 - Axe 3 : Matériaux et procédés
 - Axe 5 : Nanomatériaux et nanotechnologies pour les produits du futur
- **DEFI 7 – Société de l'information et de la communication**
 - Axe 7 : Infrastructures de communication, de traitement et de stockage

➤ Machines électriques hautes performances

- **DEFI 2 – Une énergie propre, sûre et efficace**
 - Axe 5 : Stockage, gestion et intégration dans les réseaux des
- **DEFI 6 – Mobilité et systèmes urbains durables**
 - Axe 3 : Véhicules propres et sûrs

➤ Méthodes aéro-acoustiques

- **DEFI 7 – Société de l'information et de la communication**
 - Axe 6 : Simulation numérique : du calcul intensif aux données massives
 -
- **DEFI « des autres savoirs » (DefAS)**

➤ Nouveaux matériaux haute température

- **DEFI 3 – Stimuler le renouveau industriel**
 - Axe 2 : Usine du futur
 - Axe 3 : Matériaux et procédés
 - Axe 5 : Nanomatériaux et nanotechnologies pour les produits du futur

➤ **Matériaux « by design », modélisation multi-échelle-multiphysique**

- **DEFI 3 – Stimuler le renouveau industriel**
 - Axe 3 : Matériaux et procédés
 - Axe 5 : Nanomatériaux et nanotechnologies pour les produits du futur
- **DEFI « des autres savoirs » (DefAS)**

➤ **Prise en compte du non-déterminisme dans les systèmes de commande à haut niveau de sécurité**

- **DEFI 7 – Société de l'information et de la communication**
 - Axe 3 : Sciences et technologies logicielles
- **DEFI 9 – Liberté et sécurité de l'Europe, de ses citoyens et de ses résidents**
 - Axe 4 : Cybersécurité : liberté et sécurité dans le cyberspace, sécurisation des systèmes d'information, lutte contre le cyber-terrorisme

➤ **Stockage d'énergie embarquée à très haute densité**

- **DEFI 2 – Une énergie propre, sûre et efficace**
 - Axe 5 : Stockage, gestion et intégration dans les réseaux des énergies

➤ **Sciences Humaines, Interactions Homme-Machine**

- **DEFI 7 – Société de l'information et de la communication**
 - Axe 4 : Interaction, Robotique, Contenus
- **DEFI 9 – Liberté et sécurité de l'Europe, de ses citoyens et de ses résidents**
 - Axe 1 : Recherches fondamentales dans les domaines intéressant la sécurité

➤ **Optimisation et modélisation du système de Transport Aérien**

- **DEFI 6 – Mobilité et systèmes urbains durables**
 - Axe 4 : Réseaux et services efficaces
- **DEFI 7 – Société de l'information et de la communication**
 - Axe 2 : Socle Fondements du numérique

➤ **Méta-matériaux, matériaux fonctionnels**

- **DEFI 2 – Une énergie propre, sûre et efficace**
 - Axe 1 : Recherches exploratoires et concepts en rupture
- **DEFI 3 – Stimuler le renouveau industriel**
 - Axe 3 : Matériaux et procédés
- **DEFI « des autres savoirs » (DefAS)**

➤ **Développement de systèmes complexes**

- **DEFI 7 – Société de l'information et de la communication**
-